

Agrocampus Ouest est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Formations en agronomie et en agroalimentaire (campus de Rennes) : **UAI 0352692L** - Formations en horticulture et en paysage (campus d'Angers) : **UAI 0492189N**

Nous vous remercions de compléter ce formulaire pour pouvoir vous envoyer votre reçu fiscal libératoire.

Je saisis les coordonnées de mon entreprise (siège social ou établissement principal)

Raison sociale			
Si filiale, merci d'indiquer le groupe/société mère			
N° de SIRET			
Adresse			
Complément 1			
Code Postal		Ville	

Contact décisionnaire du versement de la taxe

Civilité	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Prénom		
Nom		
Fonction		
E-mail		Tel
Remarques		

Merci de préciser à qui doit être envoyé le reçu fiscal libératoire ?

Le contact est le même

Civilité	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Prénom		
Nom		
Fonction		
E-mail		Tel

Montant versé à Agrocampus Ouest

Je choisis mon mode de paiement

Par virement

Merci d'indiquer dans le libellé : Agrocampus Ouest TA 2021 + le nom de votre entreprise

TRÉSOR PUBLIC
IBAN : FR76 1007 1350 0000 0010 0661 772 / BIC : TRPUFRP1
N° SIRET : 130 026 222 00021

Par chèque à l'ordre de : L'agent comptable INESAEE

Merci d'indiquer au dos du chèque : Agrocampus Ouest TA 2021

Chèque n°	<input type="text"/>	Banque	<input type="text"/>
-----------	----------------------	--------	----------------------

Bordereau à renvoyer avant le 31 mai 2021 :

Par mail à :
taxe.apprentissage@agrocampus-ouest.fr

par courrier à :
Agrocampus Ouest
Direction des partenariats professionnels
Collecte taxe d'apprentissage
65 rue de Saint-Brieuc
CS 84215
35042 Rennes Cedex

Pour toute question, contacter : Alix TASSEL
Tel : 02 23 48 55 12 / taxe.apprentissage@agrocampus-ouest.fr